

Paris, le 13 septembre 2023

## LES SUPERPHONIQUES



Pour sa 25<sup>e</sup> édition, le dispositif de médiation et de sensibilisation au répertoire contemporain évolue. Le Grand Prix Lycéen des Compositeurs laisse place aux SuperPhoniques, une dénomination qui se veut plus inclusive et recouvre toute la diversité du projet. À cela s'ajoute une toute nouvelle identité graphique et une nouvelle composition des sélections. En effet, deux sélections, constituées par un Comité de sélection, avec à chaque fois de deux compositrices et de deux compositeurs. Si les lignes bougent, les objectifs demeurent cependant les mêmes :

- Participer à la diffusion de la musique contemporaine en milieu scolaire (collège et lycée) ;
- Inviter les adolescent·e·s à découvrir de nouvelles œuvres musicales ;
- Développer leur esprit critique ;
- Permettre aux élèves, par le biais de rencontres avec des compositeur·rice·s, d'engager une réflexion sur l'art et sur la création ;
- Offrir aux compositeur·rice·s en lice un cadre privilégié de rencontre et d'échange avec le jeune public.



Le Comité de sélection des SuperPhoniques 2024 s'est réuni début septembre pour définir les deux sélections proposées aux élèves participants cette année :

### La sélection collège 2024

Cécile BUCHET – *La vieille horloge*, pièce électroacoustique

Dzovinar – *L'horloger des songes*, pour flûte, alto et harpe

Grégoire ROLLAND – *Sheng*, pour 6 voix de femmes a cappella

Demian RUDEL-REY – *Cuélebre*, pour flûte, saxophone, percussion, accordéon, électronique et vidéo

### La sélection lycée 2024

Séverine BALLON – *Toucher un souvenir*, pour ensemble vocal, violone et orgue positif

Marie-Hélène BERNARD – *Boa Sr*, pièce électroacoustique

Tom BIERTON – *Loess*, pour ensemble

Frédéric MAURIN – *39*, pour ensemble et électronique

Les critères de sélection sont à retrouver sur le [site des SuperPhoniques](#).

## LE DISPOSITIF



Portés par la Maison de la Musique Contemporaine, les SuperPhoniques ont pour objectif d'initier collégien·ne·s et lycéen·ne·s à la musique contemporaine. Fondé en 2000, ce dispositif participe à la diffusion de ce répertoire, souvent considéré comme difficile d'accès, en milieu scolaire. Il invite les jeunes à découvrir de nouvelles œuvres musicales et permet, par le biais de rencontres avec les compositrices et compositeurs, d'engager une réflexion sur l'art et la création. Les SuperPhoniques se compose de quatre distinctions : **le SuperPhonique des collèges**, **le SuperPhonique des lycées**, **le SuperPhonique des professeur·e·s de collège**, **le SuperPhonique des professeur·e·s de lycée**.

Le·a lauréat·e du SuperPhonique des collèges reçoit la commande d'une pièce pour musique de chambre, en partenariat avec ProQuartet - Centre européen de musique de chambre, tandis que le·a lauréat·e du SuperPhonique des lycées reçoit la commande d'une pièce pour orchestre.

À partir de l'automne et jusqu'au printemps, les élèves de quatrième, de troisième et de lycée scolarisés dans des établissements proposant ou non un enseignement musical, écoutent, analysent et commentent les œuvres sélectionnées en compagnie de leurs professeur·e·s et avec l'aide des documents pédagogiques fournis chaque année. À l'issue de cette période, les élèves votent pour désigner leurs lauréat·e·s.

## LES JOURNÉES DES SUPERPHONIQUES 2024

La remise des SuperPhoniques a lieu dans le cadre des journées des SuperPhoniques, réunissant, autour des huit compositeur·rice·s en lice, près d'un millier d'élèves venus de toute la France. Pour cette 25<sup>ème</sup> édition, ces journées se tiendront :

- le jeudi 23 mai 2024 à la Maison de la Radio et de la Musique avec la création du lauréat lycée de l'année précédente, Michel Petrossian ;
- le vendredi 24 mai 2024 à l'Orangerie de Bagatelle dans le cadre du festival, l'Orangerie sonore de ProQuartet - Centre européen de musique de chambre, avec la création du lauréat collège de l'année précédente, Aurélien Dumont.